



Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



Composition du comité d'élaboration de la politique familiale

Le comité d'élaboration de la politique familiale est composé d'Isabelle Boivin, Nathalie Jean, Christiane Larose, citoyennes, de même que Ginette Poirier, conseillère municipale. Il a obtenu le soutien de Lise Drouin-Paquette et Jacques Lizée, du Carrefour action municipale et famille.

Marie-Claude Duguay, régisseur loisir, Robert Fyfe, directeur du Service du loisir et du développement communautaire, et Odette Lupien, communicatrice et rédactrice, constituent l'équipe de soutien.

Illustration de la page couverture : Marie-Odile Thellen

Nous tenons à remercier le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, pour sa contribution financière et technique.



Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE

Table des matières

Mot du maire de Mont-Saint-Hilaire	4
Mot de la présidente du comité d'élaboration de la politique familiale	5
I. Préambule	6
II. Mission de Mont-Saint-Hilaire	7
III. Données sur les familles hilairemontaises	7
IV. Mont-Saint-Hilaire : un milieu de vie attrayant pour les familles	8
V. Définition de la famille	10
VI. Orientations et objectifs	11

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



Mot du maire de Mont-Saint-Hilaire

Il s'avère important, dans l'évolution d'une ville, de prendre le temps de réfléchir sur un sujet qui est au coeur de la mission que celle-ci veut se donner.

Le présent document constitue une réflexion sur le rôle de la Ville de Mont-Saint-Hilaire comme facilitateur de la vie familiale dans notre communauté. Il ne crée pas la politique familiale puisque celle-ci existait déjà sans en porter le titre. Il constate ce qui a été fait et trace un sentier vers ce qui pourrait aider davantage l'épanouissement des familles. Il s'inscrit dans une recherche de l'amélioration de la qualité de vie dans notre communauté.

La politique familiale n'a pas la rigidité d'un code. Au contraire, c'est, en quelque sorte, le *procès-verbal* d'une démarche en évolution constante.

Si les énoncés politiques sont utiles pour faire connaître aux citoyennes et aux citoyens les grandes orientations de leur ville, c'est dans les actions qu'ils prennent tout leur sens. Ainsi, la politique familiale n'est pas une panacée, mais une invitation lancée aux citoyennes et aux citoyens, à poursuivre la réflexion et à participer à l'amélioration de notre milieu de vie.

Au nom des membres du conseil et en mon nom, je tiens à remercier sincèrement les personnes qui ont consacré temps, énergie et sincérité à la conception de la politique familiale.

Le maire de Mont-Saint-Hilaire,

A handwritten signature in black ink that reads "Michel Gilbert".

Michel Gilbert

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



Mot de la présidente du Comité d'élaboration de la politique familiale

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté la présidence du Comité d'élaboration de la politique familiale de Mont-Saint-Hilaire. La politique familiale est un outil efficace pour « penser et agir famille », comme en témoigne le plan d'action qui en découle.

L'élaboration de la politique familiale a donné lieu à des échanges très riches. Je remercie de leur générosité, de leur dynamisme et de leur constance, les membres du comité et l'équipe de soutien du Service du loisir et du développement communautaire. Je remercie également les organismes, les citoyennes et les citoyens qui ont participé à la consultation de même que les intervenants du Carrefour action municipale et famille.

À titre de responsable des questions familiales au sein du Conseil municipal, je poursuivrai avec conviction le travail entrepris, pour le mieux-être des familles hilairemontaises.

La présidente,

A handwritten signature in black ink that reads "Ginette S. Poirier". The signature is written in a cursive style.

Ginette Poirier

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



I. Préambule

À l'automne 2003, le Conseil municipal de Mont-Saint-Hilaire a mis sur pied un comité dont le mandat était de lui présenter un projet de politique familiale.

Connu sous le nom de « Comité d'élaboration de la politique familiale », ce comité a accompagné sa réflexion d'échanges et de consultations que l'on peut résumer comme suit :

- consultation de divers organismes concernés par les services aux familles de Mont-Saint-Hilaire, invités à présenter leur vision de la situation des familles;
- témoignages de représentants de trois services municipaux plus près des familles (Loisir et développement communautaire, Urbanisme, Travaux publics, Parcs et bâtiments);
- réponses de citoyennes et citoyens à un questionnaire diffusé sur le site Internet de la Municipalité et disponible à la bibliothèque Armand-Cardinal.

Les données recueillies ont été regroupées sous six champs d'intervention touchant de près les familles : l'urbanisme et l'habitation, les loisirs et la culture, le soutien aux organismes communautaires voués à la famille, la sécurité, le transport public, l'administration municipale. Les orientations et les objectifs de la politique familiale recourent ces champs.

L'élaboration de la politique familiale a aussi été l'occasion de soulever des questions qui, bien qu'elles ne soient pas spécifiquement familiales, ont des incidences sur la famille. Ainsi, les services aux jeunes et aux aînés de même que la reconnaissance d'organismes communautaires pourraient éventuellement faire l'objet d'une réflexion distincte.

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



La décision d'élaborer une politique familiale traduit la volonté du Conseil municipal :

- d'exprimer l'importance qu'il accorde à la famille;
- de valoriser la place de la famille dans la vie communautaire;
- d'offrir aux familles hilairemontoises un milieu de vie de qualité qui répond à leurs besoins et à leurs valeurs.

La politique familiale est un outil de référence pour « penser et agir famille ». Elle est cohérente avec la mission de la Ville de Mont-Saint-Hilaire présentée ci-après.

II. Mission de Mont-Saint-Hilaire

La mission de notre Ville est d'améliorer, sous tous ses aspects, la qualité de vie des citoyennes et des citoyens et, incidemment, des familles, incluant une saine gestion financière.

III. Données sur les familles hilairemontoises

- Mont-Saint-Hilaire compte 4 150 familles, dont 2 510 familles avec enfants à la maison (plus de 50 %);
- 545 familles sont monoparentales (13 %);
- le revenu familial est supérieur à la moyenne montréalaise et québécoise;
- les Hilairemontoises et les Hilairemontois sont majoritairement propriétaires de leur habitation;
- une forte proportion de la population détient un diplôme d'études supérieures;
- la majorité des travailleurs occupent un emploi à l'extérieur de la municipalité.

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



IV. Mont-Saint-Hilaire : un milieu de vie attrayant pour les familles

Mont-Saint-Hilaire offre aux familles un milieu de vie attrayant comportant, notamment, les caractéristiques suivantes :

- une situation géographique enviable avec la présence du mont Saint-Hilaire et de la rivière Richelieu, de même que, dans certaines zones, la qualité de la conservation du cadre champêtre et du patrimoine historique, ces attraits étant déterminants dans le choix que font les familles de s'établir à Mont-Saint-Hilaire;
- un site désigné « Réserve de la biosphère » par l'Unesco et « Première réserve naturelle en milieu privé » par le gouvernement du Québec, le mont Saint-Hilaire, dont une partie importante est accessible aux citoyennes et citoyens;
- un territoire agricole couvrant près de 50 % de la superficie de la ville;
- une tradition de pomoculture encore très présente qui caractérise le paysage;
- un village patrimonial attrayant, témoignant d'un riche passé;
- un héritage artistique marqué par les Ozias Leduc, Paul-Émile Borduas, Jordi Bonet et d'autres artistes actuels de renom;
- trois institutions muséales : le Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire (le seul en Montérégie), la maison Paul-Émile-Borduas et la Maison des cultures amérindiennes;
- la proximité, soit localement, soit dans la région, des services généralement utilisés par les familles (santé, éducation, commerces, divertissements, etc.);
- une vie associative très riche, de même qu'un bénévolat généreux dans diverses sphères d'activités;
- un service de transport en commun comprenant, notamment, le train de banlieue.

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



Divers éléments, dont certains sont en développement ou en voie d'amélioration, ont été mis en place au fil des ans pour favoriser le bien-être des familles. Parmi ceux-ci :

- une offre d'activités de loisir appréciées des familles;
- une bibliothèque municipale récente et dynamique faisant une place importante aux enfants;
- le camp de jour;
- la piscine municipale, dont la rénovation entraînera des améliorations avantageuses pour les familles;
- les locaux communautaires;
- une tarification favorisant la famille pour l'accès à différents services de loisirs;
- des activités culturelles variées offertes aux jeunes et aux familles. À titre d'exemples : le Cabaret de l'Heure mauve, les Féeries, la Fête Nationale, l'année Leduc-Borduas en 2005, les activités du Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire et de la Bibliothèque, le Ralliement Culture, Santé et Activité physique (Corps et Arts), etc.;
- de nombreux organismes voués aux jeunes, tels que : les scouts et les cadets, des associations de baseball, football, hockey, soccer et danse, et des organismes culturels;
- des partenariats avec les villes voisines en matière de loisir et de développement communautaire;
- le Centre d'éveil Mamichou logé dans les locaux municipaux;
- la Maison des jeunes;
- les parcs dans les différents quartiers, faisant l'objet d'un programme d'investissements entrepris en 2004. À titre d'exemples : les parcs de l'école Au-Fil-de-l'Eau, de l'école de l'Aquarelle, Forest, Fréchette, Alphonse-Richer et le parc de la Réserve faunique sur le site de l'ancien Foyer Savoy;
- le réaménagement du chemin Ozias-Leduc avec, notamment, trottoir et piste cyclable.

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



V. Définition de la famille

L'adoption d'une politique familiale pose la question suivante : Qu'est-ce que *la famille*? En effet, une politique familiale municipale, de même que le plan d'action qui en découle, s'appuient sur la définition de la famille.

Le Comité d'élaboration de la politique familiale propose la définition suivante de la famille :

La famille est un milieu de vie composé d'adultes et d'enfants évoluant au quotidien, unis par des liens génétiques, légaux ou affectifs, et partageant des principes, des valeurs, des projets, une histoire, une culture. Au cœur de cette cellule : les enfants. La famille est un lieu privilégié d'apprentissage et de développement sur les plans tant affectif que cognitif et social.

Au sens de la politique familiale, la Ville de Mont-Saint-Hilaire privilégie les besoins des familles comptant au moins un parent et un enfant à charge vivant sous le même toit.

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



VI. Orientations et objectifs

Première orientation : Préserver et mettre en valeur la qualité du milieu de vie des familles de Mont-Saint-Hilaire

Les attraits naturels et le caractère champêtre d'un territoire ont un impact certain sur la qualité du milieu de vie des familles. À Mont-Saint-Hilaire, la montagne et la rivière sont des pôles d'attraction déterminants dans le choix des familles d'y demeurer ou de venir s'y établir.

Objectifs :

- Valoriser la présence du mont Saint-Hilaire et de la rivière Richelieu, des attraits naturels exceptionnels.
- Stimuler le sentiment de fierté et d'appartenance des familles en valorisant le caractère champêtre du milieu.

Deuxième orientation : Soutenir les parents hilairemontais en matière de conciliation famille-travail

La conciliation famille-travail a un impact sur la qualité de vie des familles. C'est par des services offerts aux familles que la municipalité peut intervenir afin de soutenir les parents travailleurs. Mont-Saint-Hilaire, ville de banlieue, compte 68 % de travailleurs occupant un emploi à l'extérieur de la MRC.

Objectifs :

- Accompagner les intervenants du milieu afin que l'offre de services de garde réponde aux besoins des familles hilairemontaises.
- Favoriser un service de transport public qui répond aux besoins de tous les membres de la famille.
- Évaluer la possibilité d'améliorer l'accès aux services administratifs de la Municipalité en tenant compte des horaires des parents travailleurs.
- Favoriser la tenue d'activités en famille comme contribution à la conciliation famille-travail.

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



Troisième orientation : Aider les familles dans leur choix d'habiter à Mont-Saint-Hilaire

Les Hilairemontais sont majoritairement propriétaires de leur logement. Par rapport à la moyenne québécoise, la valeur des propriétés est supérieure et la municipalité compte 20 % moins de logements locatifs. On constate également qu'il est de plus en plus difficile, pour des jeunes et des aînés issus de familles hilairemontaises, de continuer à demeurer à Mont-Saint-Hilaire afin de maintenir des liens de proximité avec leur milieu d'appartenance. Enfin, on sait que la charge financière des jeunes familles est importante.

Objectifs

- Favoriser la mise en disponibilité de divers types d'habitation répondant à une clientèle variée.
- Faire en sorte que Mont-Saint-Hilaire soit également attrayante pour les jeunes familles.
- Doter les nouveaux développements d'infrastructures et d'équipements facilitant les activités en famille.

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



Quatrième orientation : Consolider et développer les ententes entre la Municipalité, ses partenaires et les organismes du milieu œuvrant pour les familles

Mont-Saint-Hilaire bénéficie d'ententes de services avec les villes voisines et entretient un partenariat soutenu avec les organismes et les associations de son milieu. Elle est également très présente aux diverses tables de concertation. De plus, la vie associative est riche à Mont-Saint-Hilaire et les bénévoles y sont très engagés.

Objectifs

- Consolider et développer les partenariats de la Municipalité au sein des structures locales et régionales en ce qui a trait aux services aux familles.
- Consolider et développer les partenariats reliés aux services aux familles, entre la Municipalité et : les organismes publics (santé et éducation), les associations communautaires et sportives, les entreprises privées, les coopératives et les municipalités voisines.
- Soutenir les organismes dans leurs activités et services s'adressant aux familles.

Mont-Saint-Hilaire

POLITIQUE FAMILIALE



Cinquième orientation : Offrir du loisir qui répond aux besoins des familles hilairemontaises

La famille est une clientèle privilégiée du Service du loisir et du développement communautaire. Les terrains sportifs attenants au centre communautaire, la bibliothèque, le musée d'art, le récent programme de réfection des parcs et les activités événementielles, comme les Féeries et le Cabaret de l'Heure mauve, sont très appréciés. Toutefois, on observe des faiblesses quant aux services qui s'adressent aux adolescents (12-15 ans), à la tarification de certains services, à la disponibilité d'un lieu de rassemblement, à l'accès limité à la rivière et au réseau incomplet de pistes cyclables ou multifonctionnelles.

Objectifs

- Faciliter l'accès au loisir et la pratique régulière d'activités physiques.
- Favoriser les rassemblements familiaux.
- Accroître l'offre de lieux de rencontre et d'activités destinés aux adolescents (12-15 ans).

Sixième orientation : Favoriser un environnement sécuritaire pour les familles sur le territoire hilairemontais

De façon générale, Mont-Saint-Hilaire est un milieu de vie sécuritaire. Toutefois, il subsiste un sentiment d'insécurité sur le territoire hilairemontais. De plus, le comportement de certains automobilistes, notamment dans les rues résidentielles, met en danger la sécurité des familles. Enfin, on déplore le peu d'éclairage dans certains parcs et dans certaines rues, de même que la présence d'installations peu sécuritaires dans certains parcs.

Objectifs

- Favoriser la sécurité des familles dans les quartiers.
- Favoriser la sécurité des familles dans les parcs, lieux de loisir et de rassemblement.

